

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

RENTREE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

—
1891

RAPPORT

DE

M. DEBIDOUR, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES

SUR LES TRAVAUX ET LA SITUATION DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1889-1890

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Depuis l'époque où vous a été lu mon précédent rapport, le titre de doyen, que j'avais porté trois ans à partir de 1886, m'a été conféré pour une seconde période de même durée, à partir du 1^{er} décembre 1889. Je n'ai pas reçu de mes collègues et du gouvernement cette nouvelle marque d'estime sans une profonde reconnaissance et sans une légitime fierté. J'aurais été heureux d'exercer jusqu'au bout un mandat qui m'imposait parfois des devoirs difficiles et dont, à mes yeux, comme aux vôtres sans doute, la difficulté rehaussait singulièrement l'honneur. Mais au moment où allait s'ouvrir la présente année scolaire, j'ai été appelé tout à coup à d'autres fonctions, plus importantes encore, qui ne me permettent pas de demeurer plus longtemps parmi vous. Je ne pouvais ni ne devais décliner l'emploi de haute confiance dont je

viens d'être pourvu. Mais je ne me sépare pas sans un profond regret de cette Université de Nancy, que j'ai servie comme vous, avec vous, loyalement et de tout cœur, durant treize années et au sein de laquelle il m'eût été doux de vieillir. C'est vous dire que je ne me désintéresserai jamais de ses aspirations, de ses succès, de ses travaux, et que je souhaite passionnément de pouvoir lui prouver encore, de loin comme de près, mon attachement et ma gratitude. Du reste, si je ne quitte pas sans tristesse ma chère Faculté des lettres, je la quitte sans inquiétude. Son drapeau, quelle que soit la main qui le tienne, sera fermement et dignement tenu. Je connais de longue date mes collaborateurs ; tous ceux d'entre eux qui peuvent légalement en être dépositaires sont capables de le porter avec honneur, et il n'en est pas un dont le nom ne soit comme la promesse du décanat le plus laborieux et le plus fécond.

En dehors de ce qui me touche, je n'ai, Messieurs, aucune modification à vous signaler dans le personnel de notre École. Le nombre de nos chaires, de nos maîtrises de conférences, de nos cours complémentaires, est exactement ce qu'il était au mois de novembre 1889. Les mêmes professeurs, les mêmes maîtres se représentent aujourd'hui devant vous, chargés des mêmes enseignements. Quelques-uns reviennent, il est vrai, ornés de récompenses qui leur étaient dues depuis longtemps et que je tiens à signaler parce qu'elles sont un honneur non seulement pour eux-mêmes, mais pour la Faculté tout entière. Permettez-moi de vous rappeler que M. Albert Martin, l'excellent professeur adjoint, dont l'érudition sûre et le sens critique sont bien connus de vous, a été nommé officier de l'Instruction publique à la fin de décembre dernier. Laissez-moi surtout applaudir une fois encore à la haute distinction dont notre cher collègue M. Grucker a été l'objet à la même époque. En conférant le grade de chevalier de la Légion d'honneur à cet homme d'esprit et de cœur, auquel nous ne saurions reprocher que de trop douter de lui-même, le Gou-

vernement a répondu enfin aux vœux bien des fois répétés de tous ceux qui le connaissent, c'est-à-dire de tous ceux qui l'aiment. Après une vie déjà longue, toute de travail, de dévouement et de probité, le nouveau légionnaire peut porter avec orgueil l'insigne de sa dignité. Ses collaborateurs, ses élèves, ses concitoyens savent tous qu'il l'a bien gagnée.

Les récompenses décernées par l'État ne sont pas les seules que les membres du corps enseignant aient la légitime ambition de recevoir. Celles dont disposent certaines Sociétés savantes leur sont également sensibles et sont aussi pour eux des titres de gloire. C'est pourquoi nous n'avons pu voir sans une vive satisfaction, que vous partagerez sans doute, un des nôtres, M. Charles Diehl, obtenir de l'Association pour l'encouragement des études grecques le prix Zographos pour ses savantes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. Ce livre, qui avait déjà valu à notre collègue un très honorable succès en Sorbonne, est, comme l'a dit avec raison M. Paul Girard, un modèle de prudente et pénétrante exposition ; et nous qui, depuis longtemps, voyons l'auteur à l'œuvre, nous applaudissons, sans en être surpris, à la décision des juges qui l'ont couronné.

L'activité intellectuelle de la Faculté des lettres ne s'est pas ralentie pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Il suffit tout d'abord pour s'en convaincre de constater la faveur constante dont a joui durant cette période son enseignement public. Un auditoire curieux, instruit, fidèle, qui, pour certains cours, s'est élevé jusqu'à 300 personnes et au-dessus, a suivi constamment, pendant le semestre d'hiver, les leçons de M. Victor Egger sur la *Science et la philosophie* ; — de M. Diehl sur les *Fouilles d'Herculanum et de Pompéi* ; — de M. Krantz sur l'*Histoire du romantisme français* ; — de M. Martin sur l'*Histoire de la comédie grecque* ; — de M. Thiaucourt sur *Tite-Live* ; — de M. Debidour sur la *Diplomatie et la Révolution en Europe depuis 1848*.

Comme les années précédentes, un certain nombre de cours

fermés, accessibles aux élèves inscrits et aux auditeurs libres munis d'autorisations spéciales, ont eu lieu, les uns pendant les deux semestres de l'exercice, les autres pendant le deuxième seulement. Ce sont ceux de MM. Grucker (*Littérature allemande*), Debidour (*Histoire diplomatique de la France au XVIII^e siècle*), Egger (*Histoire de la philosophie*), Krantz (*Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*), Pfister (*Les Institutions françaises sous Philippe-Auguste et sous Louis IX*), Étienne (*Histoire de la langue française*), Diehl (*Institutions romaines*), Auerbach (*Géographie de la région lorraine*), Cousin (*Grammaire des langues classiques*), Lemercier (*Poètes lyriques grecs*), Lichtenberger (*Histoire de la langue allemande*) et Collignon (*Histoire de la littérature latine depuis Auguste jusqu'aux Antonins*). On peut apprécier par cette simple énumération la variété et l'importance des études auxquelles sont conviés nos élèves.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, suivant une règle établie depuis longtemps déjà, chacun de nous a consacré la moitié ou les deux tiers de son temps aux conférences préparatoires à l'agrégation ou à des concours similaires et à la licence. Ce n'est pas, vous le savez, la partie la moins pénible de notre tâche. Mais c'est aussi peut-être celle que nous remplissons avec le plus de plaisir, vu l'utilité pratique qu'offre aux étudiants ce genre d'enseignement et le profit qu'ils en peuvent immédiatement retirer.

Ce n'est pas seulement par la parole, c'est aussi par la plume que la Faculté communique avec le public. La revue historique et littéraire qu'elle a fondée sous le titre d'*Annales de l'Est* et dont j'ai eu plusieurs fois à vous signaler l'importance, a compté cette année parmi ses collaborateurs assidus la plupart d'entre nous. MM. Campaux, Krantz, Debidour et Pfister ont principalement contribué à la rédaction de ce recueil par leurs études sur la *Critique du texte d'Horace avant Peerlkamp*, sur *Alfred de Musset*, sur le *Général Fabvier*, sur le *Duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile* et sur

l'Évêque Frothaire de Toul. En dehors des *Annales*, et sans parler d'autres publications savantes auxquelles certains membres de la Faculté ont pris une assez grande part, je dois aussi appeler votre attention sur plusieurs œuvres de longue haleine, publiées cette année même et qui sont le fruit de notre enseignement; permettez-moi de vous citer, par exemple, le travail de M. Egger sur la *Science ancienne* et la *Science moderne* (dans la *Revue internationale de l'enseignement*); — l'étude très approfondie sur la *Lorraine* que M. Auerbach a mise au jour dans la *Revue de géographie* et qui sous peu formera un livre des plus instructifs et des plus intéressants pour les habitants de la région de l'Est; — l'attrayant volume que M. Charles Diehl nous a donné récemment sous le titre d'*Excursions archéologiques* (Paris, Armand Colin, in-12); — enfin l'ouvrage que je viens moi-même de publier sous celui d'*Histoire diplomatique de l'Europe, du Congrès de Vienne au Congrès de Berlin* (Paris, Alcan, 2 vol. in-8°).

Grâce à l'activité consciencieuse dont, cette année plus que jamais, elle n'a cessé de faire preuve, la Faculté a vu grandir non seulement le nombre de ses auditeurs libres, mais encore (et c'est ce à quoi elle tient naturellement le plus) celui des étudiants inscrits qui fréquentent ses cours et ses conférences en vue des concours et des examens universitaires. Elle avait il y a trois ans 118 élèves; elle en a compté cette année jusqu'à 139 (dont 8 n'ont pu prendre part à ses travaux que par correspondance).

Ce total se décompose de la façon suivante :

1° Aspirants à l'agrégation de grammaire. . . .	21
— — — de philosophie	5
— — — d'histoire	9
— — — d'allemand.	12
— — — de l'enseignementspécial.	2
<i>A reporter.</i>	<hr/> 49

	<i>Report</i>	49
Aspirants au certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue allemande		24
Aspirants au professorat des écoles normales		4
2° Aspirants à la licence littéraire		31
— à la licence de philosophie		6
— à la licence d'histoire		9
— à la licence d'allemand		10
3° Divers. (Ce sont, en général, des étrangers, qui aspirent au certificat d'études supérieures institué par la Faculté en 1887).		6
	Total	<u>139</u>

Sous le rapport de leurs conditions personnelles, voici comment se classaient nos étudiants :

Élèves pourvus de bourses d'études	2
— — de bourses d'agrégation	11
— — de bourses de licence	15
Professeurs de lycées ou de collèges	35
Maîtres répétiteurs	18
Élèves libres	58
	<u>139</u>

Les succès remportés cette année par la Faculté dans les diverses agrégations d'ordre littéraire et dans certains concours analogues n'ont malheureusement été en rapport ni avec l'affluence des élèves ni avec le zèle des maîtres. Nos espérances, entretenues par le souvenir des brillants résultats que nous avons obtenus les années précédentes, ont été quelque peu déçues. Ce n'est pas, je me hâte de le dire, que la fortune nous ait cette fois absolument trahis. Bien des Facultés, cela n'est pas douteux, s'estimeraient heureuses d'avoir reçu d'elle le même traitement que nous. En effet, cinq candidats présentés par nous ont été admissibles à l'agrégation (un pour la philosophie, trois pour la grammaire, un pour l'allemand); finalement deux d'entre eux sont sortis vainqueurs des épreuves orales : M. Dessez, agrégé de philoso-

phie et M. Girardot, agrégé de grammaire. Un des nôtres, M. Anstett, a conquis le certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue allemande. Trois autres, M. Schœnlaub, M^{lle} Logerot et M^{lle} Pfeiffer ont été reconnus aptes au professorat dans les Écoles normales. Au total, neuf de nos étudiants admissibles, six reçus. C'est une constatation dont nous nous montrerions fiers si nos élèves, en nous habituant à des triomphes plus nombreux et plus éclatants, ne nous avaient donné le droit d'être plus exigeants.

Ce qui nous frappe par-dessus tout, c'est le petit nombre de nos agrégés. Deux seulement, alors que les années précédentes nous en comptions cinq, six et davantage. Je sais bien qu'il faut tenir compte des hasards et des accidents qui sont souvent funestes aux candidats les plus distingués dans des épreuves semblables à celles dont il est ici question. Je dois aussi rappeler que tout au commencement de l'année scolaire, la Faculté a eu la douleur de voir mourir coup sur coup, en huit jours, deux de ses élèves les plus remarquables, MM. Dosda et Vorbe, dont le succès à l'agrégation était regardé par tous leurs maîtres comme à peu près assuré. Mais l'insuccès relatif que je viens de signaler a été amené par d'autres causes encore, et il est de mon devoir de les mettre en lumière.

Tout d'abord le nombre des chaires et des maîtrises de conférences attribuées à nos divers enseignements n'est pas en rapport avec l'importance de chacun d'entre eux. Pour des raisons que j'ai maintes fois données, soit à l'administration, soit à vous-mêmes, il est évident que celui de la littérature française devrait être dédoublé, comme l'ont été depuis longtemps ceux de la littérature latine et de la littérature grecque; que le professeur de philosophie devrait avoir pour auxiliaire un maître de conférences, auquel pourrait être confié le cours de pédagogie, suspendu de fait depuis deux ans; enfin qu'un cours d'anglais, dont nous avons maintes fois, mais toujours en vain, réclamé la création, est indispensable à ceux de nos

élèves qui se préparent à l'agrégation ou à la licence des langues vivantes.

Dans un autre ordre d'idées, la déception que nous ont fait éprouver cette année nos élèves peut s'expliquer par l'insuffisance manifeste de leur préparation aux concours qu'ils désiraient affronter. Cette insuffisance ne nous est pas imputable. Elle résultait de ce fait que certains d'entre eux nous avaient été envoyés comme boursiers d'agrégation sans avoir nullement justifié des connaissances nécessaires pour pouvoir se préparer avec fruit à une épreuve aussi redoutable. L'État, en les nommant, a fait un sacrifice inutile. Que doit-on, par exemple, attendre d'un jeune homme qui, pourvu d'une bourse d'agrégation d'allemand, arrive ici sans savoir ni parler, ni même lire couramment cette langue ? ou d'un boursier d'agrégation d'histoire qui en est encore à apprendre son histoire et sa géographie dans des manuels de collèges ? Des candidats aussi mal armés pour la lutte perdent leur temps, en font perdre à leurs camarades et mettent la Faculté dans l'obligation d'abaisser le niveau de son enseignement, ce qui est profondément regrettable. Nous pensons qu'il serait très facile de remédier à l'abus que je viens d'indiquer. Il suffirait de mettre au concours les bourses d'agrégation, comme on y a mis avec raison les bourses de licence. De cette façon les plus méritants obtiendraient seuls une faveur fort enviée, qui leur appartient de droit, et les Facultés ne seraient plus, comme elles le sont trop souvent, encombrées de non-valeurs.

L'échec partiel que nous avons subi me paraît enfin tenir à une autre cause, heureusement accidentelle et que je me bornerai à indiquer sommairement. Sous l'influence de l'agitation politique qui s'est produite il y a peu de temps dans la France entière et particulièrement dans la ville de Nancy, j'ai cru remarquer chez nos étudiants, et même chez ceux qui eussent dû le plus payer de bon exemple, une certaine tendance sinon au désordre matériel et à la révolte, du moins au

relâchement moral et à la négligence des devoirs sérieux qui leur incombaient. Durant quelques mois l'assiduité aux cours et conférences laissait à désirer, le travail personnel aussi; on tournait le dos à la Faculté; les préoccupations, ou pour mieux dire les distractions étaient ailleurs. Ce que nous perdions était gagné par le journalisme, par le grand et par le petit, par le petit surtout. Quelques-uns de nos élèves semblaient glisser dans la vie de bohème et, par la liberté de leurs allures, rappelaient un peu trop les *escoliers* du bon vieux temps. Cet état de choses ne pouvait durer. La Faculté a dû y mettre ordre en provoquant, après de longues hésitations, des mesures disciplinaires d'une certaine gravité contre deux boursiers d'agrégation. Ces exemples ont porté leurs fruits. Nos élèves ont repris avec entrain et bonne humeur leurs habitudes studieuses d'autrefois et il ne nous reste plus que le souvenir d'une crise fâcheuse qui, j'en ai le ferme espoir, ne se renouvellera plus.

Ce que je viens de dire de certains boursiers d'agrégation s'applique aussi à plusieurs boursiers de licence, dont deux ont dû être frappés de déchéance pour les motifs ci-dessus indiqués.

Toutefois, les examens de licence ont donné des résultats dont la Faculté n'a pas lieu d'être mécontente. La majorité des jeunes gens qui se préparaient à ces épreuves a évidemment résisté aux fâcheux entraînements que je signalais tout à l'heure. Dans les trois sessions de novembre 1889, de mars et de juillet 1890, vingt-cinq candidats se sont présentés; sur ce nombre, dix-sept ont été déclarés admissibles et seize ont été, finalement, reçus (huit dans l'ordre des lettres, trois en philosophie, trois en langues vivantes, deux en histoire). Deux de nos licenciés, MM. Lombard et Wolfrömm, ont obtenu la mention *bien*; six autres, MM. Baldensperger, Constantin, Grisouard, Madelin, Martin et Spiegel, ont été jugés dignes de la mention *assez bien*.

J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois et je dois répéter en-

core que le nombre des candidats qui abordent les examens de licence paraît trop peu considérable, si l'on tient compte de celui des jeunes gens qui aspirent ou qui disent aspirer à ce grade. L'abstention à laquelle se résolvent au dernier moment beaucoup de nos élèves s'explique par les raisons que j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer longuement. Tout d'abord, l'obtention du grade de licencié n'est imposée qu'aux élèves qui postulent des chaires dans les lycées ; nombre de professeurs qui n'en sont pas pourvus occupent encore des places dans les collèges, où l'on voit encore entrer à ce titre de simples bacheliers. En outre, beaucoup de maîtres répétiteurs, également simples bacheliers et auxquels la situation, aujourd'hui avantageuse, qu'ils occupent ne devrait être qu'un marchepied pour s'élever plus haut, s'abstiennent de tout travail, et vieillissent paresseusement dans des emplois que sollicitent en vain des licenciés (j'en pourrais citer plusieurs) dépourvus de toute ressource. Quoi d'étonnant si nos étudiants se découragent ? Il est enfin regrettable, à mon sens du moins, que le diplôme de licencié ès lettres ne soit pas exigé de tous les aspirants à l'enseignement secondaire des langues vivantes et de certaines autres catégories d'étudiants, par exemple de ceux qui aspirent au doctorat en droit ¹.

Il me reste à vous rendre compte sommairement des examens de baccalauréat pendant la dernière année scolaire. Le nombre total des candidats, pour les deux parties de l'examen, a été sensiblement plus élevé que durant le précédent exercice. Il est en effet de 530, au lieu de 481, chiffre indiqué par mon dernier rapport. D'où provient cet accroissement ? Je ne

1. On pourrait me répondre que la licence en droit devrait être également exigée de nos étudiants en histoire ainsi que d'une partie des étudiants en médecine et qu'il ne serait pas inutile qu'une des licences scientifiques (à défaut de la licence en droit) le fût aussi des aspirants à l'agrégation de philosophie. Je n'y contredis nullement. Ce sont là des innovations que je recommanderais de toutes mes forces et auxquelles j'applaudirais de tout mon cœur. L'on ne saurait trop, à mon avis, si l'on veut fonder en France de véritables universités, rendre connexes et solidaires les enseignements des diverses Facultés.

saurais le dire avec précision. J'inclinerais à croire que cette affluence de candidats est due surtout à l'indulgence relative dont la Faculté a fait preuve en 1888-1889, période au cours de laquelle la proportion des candidats reçus a été de 55 p. 100 pour la première partie et de 44 pour la seconde. Cette année la proportion est restée à peu près la même en philosophie ; mais elle est descendue à 44 et je ne serais pas étonné qu'il en résultât en 1891 une nouvelle diminution dans le nombre des candidats.

Sur 316 aspirants à la première partie du baccalauréat, 142 ont été reçus, dont 25 avec la mention *bien* et 26 avec la mention *assez bien*. Aux examens du second degré, 97 postulants sur 214 sont sortis des épreuves avec succès ; 19 ont obtenu la note *bien* et 17 la note *assez bien*. Si l'on pouvait tirer des conclusions rigoureuses d'une pareille statistique, il semblerait que le niveau des études s'est, en somme, quelque peu abaissé depuis un an. Mais je n'oserais pas me prononcer à cet égard. Voilà pour le passé. Quant à l'avenir, je n'ai le droit d'en rien dire. Que produiront la récente transformation du baccalauréat et la présentation facultative des livrets d'études ? Toute conjecture à cet égard serait téméraire. C'est seulement d'après ses résultats qu'il sera permis de juger cette double réforme.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous signaler, au nom de la Faculté, ceux de ses élèves dont elle a été le plus satisfaite pendant la dernière année scolaire et auxquels elle a cru devoir décerner des récompenses spéciales. Le prix fondé par le conseil général de Meurthe-et-Moselle avec le concours du conseil municipal de Nancy a été partagé par elle entre MM. Lombard et Martin, boursiers de licence, et Kancellary, boursier d'agrégation. — MM. Wampach et Schumann, étudiants étrangers, ont obtenu d'elle, aux conditions prescrites par son règlement de 1887, des *certificats d'études supérieures*.

Je me permets enfin, Messieurs, de résumer en quelques

points les desiderata exprimés çà et là, et avec plus ou moins de développements, au cours de cet exposé :

1° La création d'une conférence de philosophie, d'une conférence de littérature française et d'une conférence ou d'un cours complémentaire d'anglais à la Faculté des lettres est plus désirable que jamais ;

2° La Faculté émet le vœu que les bourses d'agrégation soient désormais mises aux concours ;

3° Elle souhaite que de simples bacheliers ne soient plus nommés professeurs dans les collèges et que les maîtres répétiteurs non pourvus du grade de licencié soient tenus, pour conserver leurs places, de l'acquérir dans un délai déterminé ;

4° Elle appelle enfin l'attention du conseil général sur la nécessité d'établir, en rendant obligatoire l'obtention de certains grades, une coordination sérieuse entre les différentes branches de l'enseignement supérieur.
